



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Face to face**

MODE DE PARTICIPATION  
**The Royal Bank of  
Scotland  
75008 PARIS - 96  
Boulevard Haussmann**

DATE  
**Le 19 avril 2016**

LIEU  
**75008 PARIS 96  
Boulevard Haussmann**

PARTICIPATION  
**€550**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**

**Seminar**

## **Intermédiaires en services financiers (CIF, IOBSP) : mutations et défis**

Les effets cumulés des directives européennes (Mifid, Priips, Solvency 2...) et l'essor des plateformes de Fintech ont un effet structurel sur les métiers de conseil et de distribution de services financiers. Il faut repenser business models et modes opératoires dans quatre directions :

1- Conditions d'exercice du métier (agrément).

2- Chaîne métier entre producteur et client final et impact sur les circuits (mandats, responsabilité amont et aval), 3- rémunération, 4- surveillance et contrôles (par les « producteurs », les régulateurs, les structures professionnelles, les équipes internes...).

Ces filières sont caractérisées par un ancrage assez profond dans les cultures et pratiques nationales. Les principes européens doivent donc se décliner de manière harmonieuse et cohérente avec les pratiques locales. Par exemple, les lignes directrices de l'ESMA pour l'évaluation des connaissances et compétences nécessaires dans le contexte de MiFID II sont actuellement soumises aux superviseurs nationaux qui devraient les adapter aux besoins et à la réalité de ces activités. Le conseil est au cœur du processus de vente d'un produit financier et ce d'autant plus que le consommateur est éloigné de la culture financière. Comment dans ce cas intégrer du conseil robotisé ? Comment lier le conseil à l'acte de vente ? Comment valoriser le conseil pour qu'il soit rémunéré ?

Ce séminaire a pour objectif de faire avancer ce débat.

Les effets cumulés des directives européennes (Mifid, Priips, Solvency 2...) et l'essor des plateformes de Fintech ont un effet structurel sur les métiers de conseil et de distribution de services financiers. Il faut repenser business models et modes opératoires dans quatre directions :

1- Conditions d'exercice du métier (agrément).

2- Chaîne métier entre producteur et client final et impact sur les circuits (mandats, responsabilité amont et aval), 3- rémunération, 4- surveillance et contrôles (par les « producteurs », les régulateurs, les structures professionnelles, les équipes internes...).

Ces filières sont caractérisées par un ancrage assez profond dans les cultures et pratiques nationales. Les principes européens doivent donc se décliner de manière harmonieuse et cohérente avec les pratiques locales. Par exemple, les lignes directrices de l'ESMA pour l'évaluation des connaissances et compétences nécessaires dans le contexte de MiFID II sont actuellement soumises aux superviseurs nationaux qui devraient les adapter aux besoins et à la réalité de ces activités. Le conseil est au cœur du processus de vente d'un produit financier et ce d'autant plus que le consommateur est éloigné de la culture financière. Comment dans ce cas intégrer du conseil robotisé ? Comment lier le conseil à l'acte de vente ? Comment valoriser le conseil pour qu'il soit rémunéré ?

Ce séminaire a pour objectif de faire avancer ce débat.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CIF : vente et/ou conseil, les défis-clés

## PUBLIC VISÉ

- CIF - IOBSP
- Sociétés de gestion - Assureurs



## PROGRAMME

8h15 **Accueil Café**

8h30 **INTRODUCTION**

**Edouard-F. de Lencquesaing**, Délégué Général, EIFR

8h45 **1. CONDITIONS D'EXERCICE D'UNE PROFESSION MULTI PRODUITS ET MULTI METIERS :**  
Intervenants: Marie Agnès NICOLET (Regulation Partners) [Présidente]

- **Typologie des métiers concernés, IOBSP, CIF haut bilan, CIF, IFP**
- **Problématique**

9h15 **2. PRIORITES DES REGULATEURS : AGREMENT ET SURVEILLANCE**

- ACPR

- AMF (convention de commercialisation)

9h45 Intervenants: Gulcicek GULUBAY (Autorité des marchés financiers (AMF)) [Direction de la gestion d'actifs]

- AMF (convention de commercialisation)

**3. ENJEUX METIERS : BUSINESS MODEL / CONTROLES**

10h15 Intervenants: Véronique HERGUIDO-LAFARGUE (ACIFTE) [Secrétaire Général, ACIFTE]

- CIF et haut de bilan

10h35 Intervenants: Stéphane FANTUZ (CNCIF) [Président, CNCIF]

- Les CGP

10h55 Intervenants: Benoist LOMBARD (CNCGP) [Président, CNCGP]

- Family office

11h00 **Pause**

11h15 **4. PRODUCTEUR / DISTRIBUTEUR : MANDAT ET CONTROLES**

Intervenants: Christel BOGARD (Groupe Omnium Finance)

11h45 **5. LES CIF ET LES FINTECHS EN « EPARGNE ASSISTEE » : CONCURRENCE OU COMPLEMENTARITE ?**

Intervenants: Mourtaza ASAD-SYED (YOMONI) [Fondateur, YOMONI] / Mathieu HAMEL (MARIE QUANTIER) [CEO & Co-fondateur]

12h15 **6. LA REMUNERATION DES INTERMEDIAIRES : LES NOUVEAUX ENJEUX REGLEMENTAIRES**

Intervenants: Silvestre TANDEAU DE MARSAC (FTMS) [Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés]

12h35 **Débats avec les intermédiaires**

13h00 **CONCLUSION**